



ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/483 DU 26/03/2015
PORTANT NOMINATION DE CERTAINS ASSESSEURS DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires spécialement en son article 48 ;

Vu la loi n°1/001 du 29 février 2000 portant Réforme du Statut des Magistrats tel que modifié à ce jour ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu les dossiers personnels et administratifs des intéressés ;

ORDONNE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommés et affectés au Tribunal de Commerce en qualité d'assesseurs.

Il s'agit de :

- Monsieur YAMUREMYE Joachin, auditeur Comptable ;
- Madame TOYI Emmerentienne, Juriste de la SOCABU ;
- Monsieur NDAYIZEYE Donatien, Economiste de la CNIDH ;
- Madame NKIMA Glorioso, Juriste du Sénat ;
- Monsieur SINDABIZERA Pascal, Juriste de L'O.T.B ;

BP

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 26/03/2015

